



## 2<sup>e</sup> réunion de réflexion sur la création d'une association régionale des AMAP le 21 avril 2010, salle Renée France de Hantay (près de La Bassée)

*Présents :* Odile Bazin, Claire Lavour, Valérie Devulder, Nathalie Malaquin, Kévin Sionneau, Grégory Delannoy, Romuald Botte, Guillaume Harang et Rémi Top

*Excusés :* André Ankière, Frédéric Wattelier, Jean-Marc Wojtkowski, Olivier Ménager, Sylvain Cocquempot et Jean François

-----

### Ordre du jour de la réunion

1. Tour de table
2. **Graphique représentant le nombre de familles en AMAP dans les régions**
3. Étude du fonctionnement des autres réseaux régionaux
  1. Kévin pour le réseau **Aquitaine**
  2. Grégory pour les AMAP de **Bretagne**
  3. Claire pour le réseau **Midi-Pyrénées**
  4. Nathalie pour les AMAP d'**Alsace**
  5. Guillaume pour les AMAP d'**Auvergne**
  6. Rémi pour les réseaux
    1. **Rhône-Alpes**
    2. **Provence**
    3. **Ile-de-France**
    4. **Picardie**
    5. **Haute-Normandie**
4. Discussion sur le question de la création d'AMAPs Pêche (poisson) et de leur accompagnement
5. Discussion sur la question des aides PAC en AMAP
6. Discussion sur la suite envisagée par rapport à la prise de décision sur la création d'une association régionale des AMAP

### Tour de table

En général les participants du groupe de travail s'accordaient sur le fait qu'il **n'y avait pas de motif pour accélérer ou pour stopper notre travail de réflexion** sur la création d'une association régionale des AMAP.

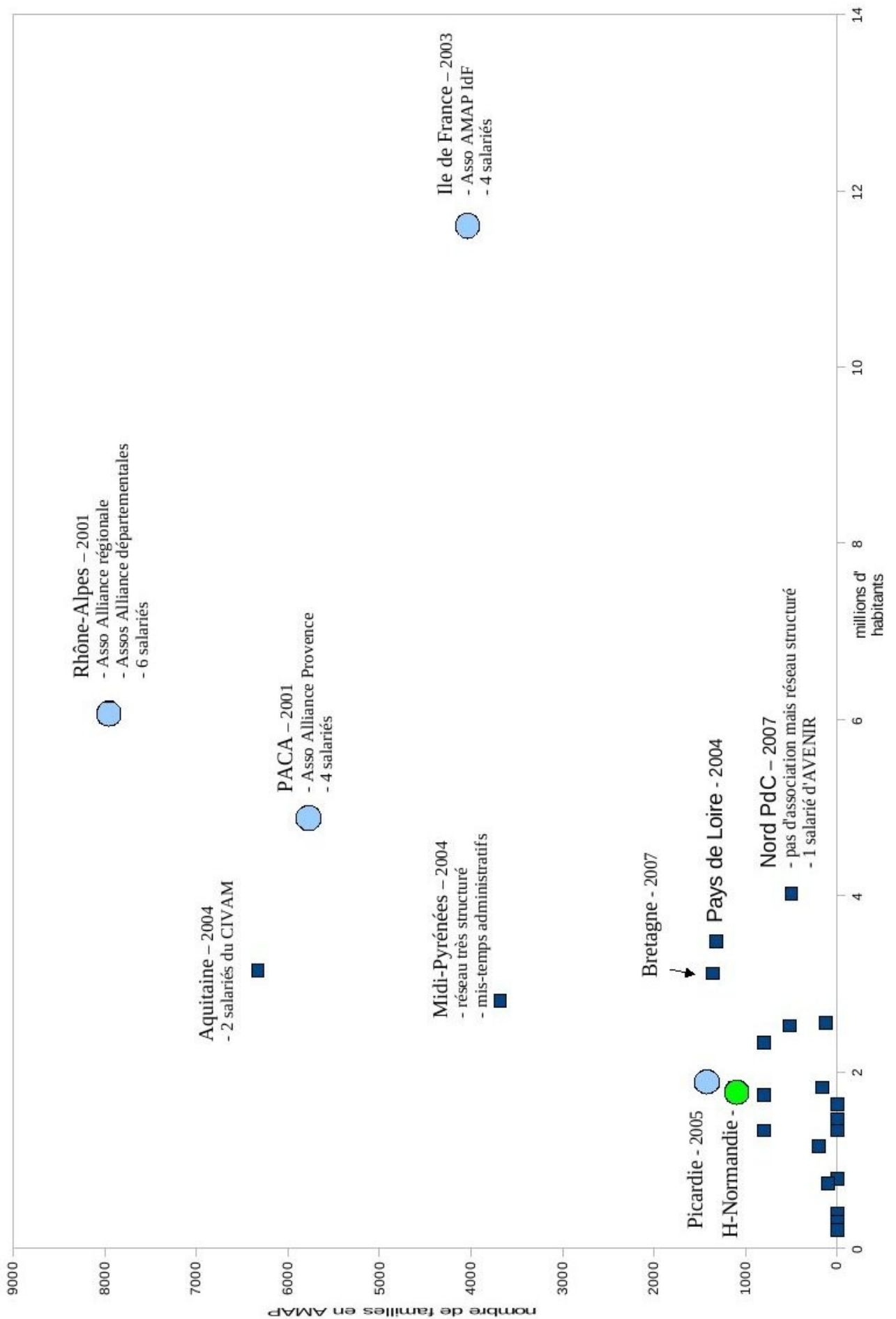
Rémi a confié au groupe que **la charge de travail devenait de plus en plus importante** et qu'il serait nécessaire, d'ici 2011, de réfléchir soit à **solliciter d'avantage les bénévoles** notamment sur l'essaimage soit d'**embaucher un 2e salarié**.

Les nouvelles de chacune des AMAP :

- Lomme de terre : Participons-nous au forum national du commerce équitable ? Évolution des comités d'animation : changement de Président. Projection de " Tous comptes fait " le 19 mai.
- Bourdons et coccinelles : En prévision du renouvellement des contrats, temps convivial sur le ferme prévu le samedi pour en discuter et visiter l'exploitation
- les AMAP du béthunois : Préparation des fêtes de pentecôte avec un stand AMAP qui proposera des dégustations et jeux
- La Madeleine : Passage de 15 à 30 paniers en mai.

**Graphique représentant le nombre de familles en AMAP par région**

**Nombre de familles en AMAP  
pour chaque région**



Pour avoir une bonne visibilité du développement des AMAP dans les autres régions, Rémi a présenté ce graphique qui synthétise le nombre de familles en AMAP pour chaque région en fonction du nombre d'habitants.

On peut voir qu'en Nord Pas-de-Calais, 500 familles sont en AMAP sur une population de 4,1 millions d'habitants alors qu'en région PACA, elles sont 5800 pour 4,8 millions d'habitants. Pour les régions Pays de Loire et Aquitaine représentant respectivement 3,4 et 3,1 millions d'habitants, il y a 1300 et 6300 familles amapiennes.

	1 <sup>ère</sup> AMAP	Population	Familles AMAPiennes
Rhône-Alpes	2001	6 millions	8000
PACA	2001	4,8 millions	5800
Nord PdC	2007	4,1 millions	500
Pays de Loire	2004	3,4 millions	1300
Aquitaine	2004	3,1 millions	6300

On peut imaginer que le **nombre de familles en AMAP en Nord Pas-de-Calais augmentera** encore dans les années à venir.

2 raisons semblent expliquer, à première vue, le développement limité des AMAP en Nord Pas-de-Calais par rapport aux autres régions :

- la **date d'arrivée du système AMAP en région (2007)**
- la **structuration rapide des autres réseaux régionaux** qui ont soutenu (voir encouragé) le développement des AMAP

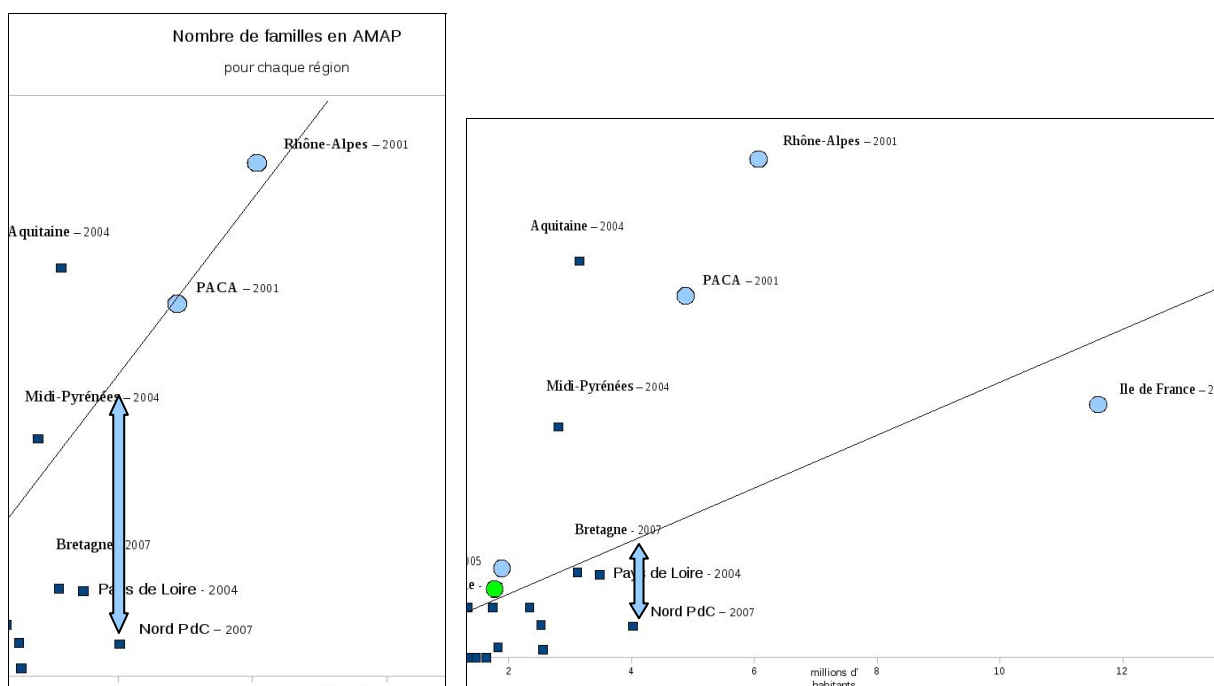
D'autres raisons ont aussi été avancées : **La population du Nord Pas-de-Calais est plus modeste** qu'en PACA ou en Rhône Alpes, **le relief, la nature des sols et la surface moyenne des exploitations** peuvent aussi expliquer cette différence de développement.

Romuald propose que l'on s'intéresse au nombre d'exploitations agricoles dans les différentes régions et à leur surface moyenne car il est forcément plus facile de développer des AMAP dans les régions où les fermes sont petites plutôt qu'en Nord Pas-de-Calais Picardie où l'agriculture est beaucoup plus industrielle.

Nous avons également remarqué qu'**il était difficile de définir avec l'aide de ce graphique le nombre potentiel d'AMAP en région d'ici quelques années :**

Est-ce que les éléments de contexte (surface moyenne des fermes, relief, nature des terres, niveau de vie, accessibilité du foncier,...)

- **influent peu sur le développement des AMAP** (dessin de gauche : on rejoint le succès que les AMAP connaissent dans le sud = 4000 familles dans 5-6 ans) ?
- **influent de façon importante sur le développement des AMAP** (dessin de droite : on rejoint le succès des AMAP en Ile-de-France où il y a un gros problème d'accès au foncier comme en Nord – Pas-de-Calais = 2000 familles dans 5 – 6 ans) ?



## Région Aquitaine - par Kévin Sionneau

### le relais Alliance AMAP Aquitaine

Site internet : [www.amap-aquitaine.org](http://www.amap-aquitaine.org)

Contacts : 05.59.84.70.63 – 05.59.84.20.25 - [amapaquitaine@amap-aquitaine.org](mailto:amapaquitaine@amap-aquitaine.org)

### Rôles

- Accompagner les création de nouvelles AMAP
- Mise en relation
- Aider au respect de la charte
- Rencontre inter-AMAP départementales
- Réseau régional délégation d'Alliance Provence
- Aider à fixer des contrats d'objectifs
- Contact téléphonique
- Accompagnement producteurs intéressés

### Structuration

Création d'une association de consommateurs prévue

### Questions à leur poser :

- Quelle part de temps bénévole ??
- Que signifie "délégation d'Alliance Provence » ?

### Nombre d'AMAP

	nb d'Amap	nb de familles	nb de producteurs
2004	1	40	3
2006	22	865	51
2008	77	3996	160
2009	108	6330	287

## Région Bretagne – par Grégory Delannoy

### 45 amap en 5 ans, la première en 2005.

Pas de structure organisée, mais deux petits « réseaux » : Amap d'Armorique (20 amaps) et Pondiamap (une quinzaine).

**Le réseau Amap d'Armorique**, initié par l'une des premières AMAP, avait pour seul objectif d'**essaimer**, ce qui explique le rapide développement des amap locales. Ils ont bénéficié pour cela d'une subvention FSE10B, avec à la clé une **salariée sur 8 mois. Depuis la fin du contrat, ça n'avance plus car seules deux ou trois personnes sont disponibles.**

Ce petit réseau dit "suivre de loin les autres Amap de Bretagne ainsi que Miramap". La dynamique semble ne pas être de ce côté-là.

Pour le second petit **réseau Pondiamap**, pas de salarié, des bénévoles uniquement, avec un **site internet** <http://breizhamap.ouvaton.org> animé par l'un des fondateurs de la première Amap. C'est un **site "vitrine"** : de référencement des Amap de Bretagne, et d'informations sur leurs actualités. Ce sont les amaps qui ont manifesté leur souhait d'échanger à travers un site commun.

Ce réseau est à l'origine également des rencontres interamap organisé une à deux fois/an. Ce réseau est soutenu (pour l'animation) par le GAB56.

Visiblement, des réunions ont lieu régulièrement, et si une dynamique de fédération bretonne des Amap émerge, elle sera sans doute initiée par Pondiamap.

## Région Midi-Pyrénées - par Claire Lavaur

Association **Alliance Midi-Pyrénées** créée officiellement en **2004**

Contacts : [www.amapreseau-mp.org](http://www.amapreseau-mp.org) : le site est très bien fait et quasi toutes les infos que j'ai en proviennent  
siège social : 10 chemin de Jaffary à Toulouse – 05.34.25.15.42

### « Accueil – Qui sommes nous ?

Le réseau régional est composé **des citoyens paysans et mangeurs en AMAP qui prennent des responsabilités** face à la situation agricole et alimentaire en construisant ensemble une alternative économique.

Il a pour objectif de transmettre l'expérience individuelle et collective des acteurs des AMAP afin de permettre à d'autres de s'organiser à leur tour en Amap dans les meilleures conditions, d'« essayer » le concept sur le territoire de Midi-Pyrénées.

Il s'efforce de favoriser la solidarité, l'entraide et la circulation d'information entre ses membres.

Il n'est ni une administration, ni une structure de développement agricole, ni une association de consommateurs, ni une organisation commerciale, ni un organisme de contrôle. Il n'a ni la possibilité ni la prétention d'apporter une solution à tous les problèmes qui se posent dans son champ d'action, mais de faire au mieux ce qu'il sait faire et qu'il fait : initier des AMAP solides en mesure d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et une nourriture de qualité durable pour les mangeurs..

Merci de ne pas oublier que vous avez affaire à des  **bénévoles** . »

### « Rôle du réseau

L'association a pour objet premier la constitution, la création et la mise en réseau des partenariats locaux solidaires entre producteurs et consommateurs, généralement appelés AMAP en France (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

Cette action est principalement menée sur le territoire de Midi-Pyrénées.

Cet objet inclut :

- 1- **L'accompagnement des nouveaux partenaires** (consommateurs et producteurs) par des bénévoles et membres du réseau expérimentés intervenant en binôme producteurs/consommateurs afin de transmettre l'expérience acquise en Midi-Pyrénées suivant les principes et la philosophie du concept tel qu'il a été définis par Denise et Daniel Vuillon, leur initiateur en France.
  - Les échanges d'informations et de pratiques
  - L'aide à la transmission de connaissances, de savoir-faire
  - Le soutien à l'entraide et à la solidarité entre producteurs et consommateurs.
- 2- **L'information et la promotion** de ce concept auprès de tout public, comme **alternative économique** permettant de répondre aux objectifs d'une agriculture nourricière durable, à taille humaine, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, peu consommatrice d'énergie, productrice de produits sains, et génératrice de lien social, de démocratie et de savoir-faire paysan.
- 3- **Toute activité et toute intervention** qui s'avérerait nécessaire pour la défense et le développement d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et de la santé, à dimension humaine. L'association se donne notamment une **mission d'éducation populaire** aboutissant à une démarche citoyenne de **ré-appropriation collective de l'avenir du monde rural et de l'alimentation**. »

### « Fonctionnement

Ce réseau est basé sur un travail **bénévole et militant** depuis sa création. Il est basé sur les premiers mangeurs investis dans la première AMAP qui ont eu une grosse volonté d'essayer.

Ils prennent un-e **salarié-e ponctuellement** en contrat aidé à mi temps pour les remettre à flot administrativement (mise à jour du site internet en appui du bénévole en charge – qui comprend une rubrique avec toutes les réunions de la région, une revue de presse... - assurance, gestion des cotisations, permanence téléphonique...)

Ils fonctionnent sans subvention sur de **l'autofinancement** (cotisations mangeurs et producteurs : 15€ pour le réseau régional et 5€ pour AMAP locale – bon ils sont 120 AMAP mais ils ont toujours fonctionné comme ça). Ils ne veulent pas avoir à embaucher pour monter des dossiers de subvention et préfèrent n'avoir de compte à rendre à personne politiquement. »

Sur leur site il y a une rubrique faire un don en ligne !

## « Relais d'information »

1/ Si vous voulez des **infos** sur les AMAP en général : rubrique principe de fonctionnement et textes de référence

2/ **Consommateurs** :

- Rejoindre une AMAP : contact direct avec l'AMAP la plus proche (voir référentiel sur le site)
- Créer une AMAP : étude de faisabilité et **parrainage** par acteurs expérimentés

3/ **Producteurs** :

Page producteurs pour **démarche de candidature** (précision sur le site : pas seulement débouchés en circuit court mais bien partenariats) :

- questionnaire
- évaluation du projet (système de paysans référents)
- démarches complémentaires et accompagnement : formation, visites de fermes, projet chiffré économique technique social et environnemental

4/ **Journalistes, élus, acteurs institutionnels, étudiants** : nous contacter »

## Questions complémentaires à poser

### *La présidente doit me rappeler.*

1/ Eléments de contexte

- lien avec les producteurs, les organisations paysannes, les installations ? La salariée au téléphone m'a dit n'avoir aucun contact avec et que le réseau des AMAP avait son propre réseau de producteurs (une100taine) et je n'ai pas réussi à joindre l'ADEAR (qui bosse sur les installations notamment) pour en parler avec eux
- lobbying politique au niveau régional ou national ? : sphère associative ou plus largement auprès des acteurs institutionnel ? Lien avec Alliance PEC, MIRAMAP, CREAMAP ?...
- Paysage associatif local à la création qui a guidé leur configuration en bénévole

2/ Mode de fonctionnement

- Financement : réponse par la salariée
- Articulation réseau régional/AMAP local ?
- Qui sont les militants au niveau régional ?

3/ Éthique/politique

- comment veillent ils à la garantie de l'éthique agriculture paysanne au delà de la candidature des paysans : renvoi à la charte de l'agriculture paysanne? Diagnostic? Equitabilité producteur?
- Comment le réseau a-t-il été identifié comme tête de réseau si pluralité d'acteurs sur la question?

## Contacts complémentaires :

ARDEAR Midi Pyrénées – et confédération paysanne- (Montauban) : 05,63,20,40,49

AMAP du Languedoc Roussillon : blog : <http://amap-languedoc-roussillon.org> : sous titre : « les AMAP doivent rester indépendantes ! » - 04.67.18.17.80 - [Magali.dorques@yahoo.fr](mailto:Magali.dorques@yahoo.fr) à Villeveyrac (ça a l'air vachement moins bien structuré...!)

## **Région Alsace** – par Nathalie Malaquin

Le 1er juin 2003 la première AMAP pour Strasbourg a été fondé. Aujourd'hui il semble y avoir une trentaine d'AMAP.

Une réunion d'un collectif inter-AMAP a eu lieu. Site : <http://www.amapalsace.net>

Voir également: [http://www.eutopic.lautre.net/bdp/article.php3?id\\_article=122&recalcul=oui](http://www.eutopic.lautre.net/bdp/article.php3?id_article=122&recalcul=oui)

Contact : Strasbourg : Alter-France Résidence de la Chênaie 36 rue de la Chênaie 67201 Eckbolsheim

Région mulhousienne : <http://www.terre-responsable-et-solidaire.net> ou contacter Sébastien Houssin

06 26 75 73 82 - [se.houssin@laposte.net](mailto:se.houssin@laposte.net)

## Région Auvergne - par Guillaume Harang

c'est 19 ou 20 AMAP qui se sont créées depuis 2007 soit environ 1500 familles.

En région Auvergne, il y a actuellement une vingtaine d'AMAPs qui selon mon interlocutrice représente environ 1500 foyers sachant qu'elle estime que chaque AMAP distribue en moyenne 80 paniers. Certaines AMAPs (selon le compte rendu de la dernière réunion du réseau en avril 2009) compte en effet **jusqu'à 130 paniers**, ces **grosses AMAPs dont certaines réunissent jusqu'à une dizaine de producteurs** semblent être une des spécificités des AMAPs de la région Auvergne. [Le réseau s'est réuni deux fois](#) lors d'Inter-AMAPs (2008 et 2009) mais il semble être en dormance étant donné qu'aucune réunion n'est pour l'instant prévue en 2010.

### Objectifs du réseau

- Soutenir les installations
- Se faire connaître des autres associations qui travaillent autour des problématiques agricoles et des collectivités locales afin de favoriser l'essaimage
- Avoir d'avantage de poids par rapport aux divers interlocuteurs
- Soutien à la conversion
- Devenir un centre de ressource (+ site internet)
- Outils de communication entre les AMAPs

### Organisation

- La structuration du réseau est pour l'instant informelle et à vocation à le rester.
- **Pas d'animateur salarié**, les rencontres se sont faites uniquement sur proposition des bénévoles organisés en **coordination du réseau**
- Le réseau est composé d'amapiens et de producteurs
- Pas de cotisations

### Problèmes rencontrés

- **Les anciennes AMAPs ne respectent pas forcément la charte des AMAPs** (ventes directes sur les marchés, pas de contrats...).
- Les AMAPs d'Auvergne sont jeunes, il semble que l'implication des amapiens à l'intérieur de leur AMAP ne favorisent pas l'implication dans le réseau
- Le réseau BIO 63 (Association des agriculteurs et des consommateurs bio du Puy de Dôme) craint / craignait la concurrence des AMAPs faite selon mon interlocutrice d'une méconnaissance du système AMAP. Ces malentendus semblent être selon elle en train de s'effacer.
- Certaines AMAPs ne souhaitent pas être structurées par un réseau hiérarchique (la question de l'autonomie des AMAPs par rapport au réseau a été évoquée)

### Les problématiques abordées en InterAMAPs :

- Contractualisation ou non avec les producteurs
- AMAP, lieu de commercialisation ou plus ?
- Légalité des systèmes mis en place (solidarité, nom AMAP...)
- Problème des absences liés ou non à la période estivale
- Evaluation du prix d'un produit
- Quel type de soutien pour l'agriculture paysanne (foncier...)
- Pérennité des AMAP et dépendance des producteurs
- Pouvoir réel des consommateurs
- AMAP globale ou multiplication des AMAP sur un même lieu
- Taille des AMAP
- Statut des "vendeurs" (producteurs, transformateur, artisans, partenaires ...)
- Difficulté à trouver un nouveau producteur
- Protocole d'intégration d'un nouveau producteur
- Les AMAPs doivent rester indépendantes des subventions
- Problèmes des zones rurales où il y a peu de consommateurs
- Comment évaluer une exploitation ?

## **Région Rhône-Alpes** - par Rémi Top

50% des 250 paysans en AMAP sont bio et le but est d'en avoir 80 % (sur demande de consommateurs et des financeurs)

Une association régionale Alliance PEC Rhône-Alpes. Des antennes départementales :

- Alliance PEC Ain qui avait un fonctionnement formel de 2004 à 2006 mais qui est maintenant informel : Adabio, Conf', certaines AMAP, ....
- Alliance PEC Drôme (Drôme-Ardèche) créé en 2003 mais arrêté depuis le départ de son **animateur bénévole**. Un salarié d'Alliance Rhône-Alpes travaille à mi-tps sur ce territoire.
- **Alliance Isère (2 Salariés)** : Accompagnement et développement d'AMAP, Organisation et participation à des manifestations, Participation aux enjeux territoriaux à moyen terme, visites participatives chez les producteurs
- Loire : Actions d'Alliance PEC Rhône-Alpes : sensibilisation et formation de producteurs et de consommateurs, constitution d'un réseau départemental, soirée débat, ...
- Rhône : Actions d'Alliance PEC Rhône-Alpes : mise en place d'animations, réflexion sur le rôle et l'organisation d'Alliance Rhône-Alpes vis à vis des AMAP, définition d'une méthodologie d'essaimage, l'organisation d'un collectif, formation pour les paysans, visites d'évaluation de fermes.
- Savoie : Alliance Pays de Savoie inactive depuis un moment mais les associations du réseau pourraient re-dynamiser l'association.
- Hante-Savoie : les AMAP n'ont pas souhaité s'engager dans une dynamique « Alliance Paysans Écologistes Consommateurs » : plutôt sous forme de 3 collectifs : groupement de producteurs informel, association de développement d'AMAP et réseau Créamap
  - Former les paysans candidats aux spécificités des AMAP ( via la Chambre)
  - Nourrir la démarche de progrès des paysans en AMAP :
    - au niveau des lycées agricoles
    - améliorer ses pratiques en AMAP
    - réglementation de la vente en paniers
    - calcul du prix du panier à partir des coûts de production
  - Chaque nouveau paysan en AMAP et chaque nouveau groupe d'amapiens sont en relation avec un paysan de la même production et un groupe d'amapiens expérimenté

### **Finances :**

Produits 2009 : 160 000 euros dont 74% de fonds publics (CR, CG, Villes, CNASEA) et 26 % de fonds privés (Adhésions (66%), Formations, Inscription MIRAMAP, guides et dvd). 20% d'autofinancement sur les 4 dernières années.

Adhésions : 13% des ressources de l'association (92 AMAP sur les 175 de la région) soit + 88 % en 1 an.

2010 : Budget \*2 → 210 000 euros (5,3 ETP au lieu de 2,5)

Souhait en 2011 de réduire les fonds public à 67% du Budget et en 2012 à 51%.

- **2010 : 135 AMAP \* 45 foyers \* 5 euros + 135 paysans \* 60 contrats \* 1 euro = 46000 e**
- **2011 : 180 AMAP \* 45 foyers \* 5 euros + 180 paysans \* 60 contrats \* 1 euro = 62000 e**
- **2010 : 200 AMAP \* 45 foyers \* 10 euros + 200 paysans \* 60 contrats \* 1 euro = 114000 e**

ou 20 euros par paysan si installé depuis moins de 3 ans ou ca<8000e/an

### **Rapport d'orientations :**

- communication régionale, renforcer le réseau au niveau local, départemental, régional et national, améliorer la gestion administrative de l'association
- garantir une éthique partagée : le système de garantie participatif
- conforter la production en AMAP
- créer et animer un centre de ressources pour une agriculture paysanne, bio, citoyenne et solidaire.

## **Région Provence** - par Rémi Top

Alliance Provence réseau régional des AMAP

**Date de création :** mai 2001

4 salariés, 22 administrateurs, 146 AMAP, 8000 familles amapiennes

### **Historique :**

La première AMAP a été créée à Aubagne (13) en avril 2001. L'essaimage des AMAP en France a été principalement réalisé par Alliance Provence de 2001 à 2005. Le développement des AMAP a été très rapide, car en 2006 on comptait près de 100 AMAP.

La charte des AMAP, document de référence des AMAP a été élaborée en mai 2003 par Alliance Provence.

Dès le début, Alliance Provence a bénéficié du soutien du Conseil Régional Paca.

### **Développement :**

Entre 2001 et 2009, les AMAP sont passées de 3 à 150.

Les AMAP ont beaucoup diversifié leurs contrats : viande, fromage, œufs, volaille, pain, agrume, farine, fleurs, poisson, fruits..

### **But de l'association :**

Alliance Provence a pour but de promouvoir l'information et l'intervention dans le débat public des conséquences des politiques et pratiques agricoles sur le maintien des agriculteurs, la consommation et l'environnement, ainsi que les problèmes liés au commerce ou à l'échange des produits agricoles ou assimilés, en France, en Europe et dans le monde.

L'association met en place, gère et fédère les AMAP entre des groupes de consommateurs et des agriculteurs dans le cadre d'une économie solidaire alternative, hors économie de Marché, permettant non seulement le maintien de l'agriculture de proximité mais aussi une production d'une grande qualité nutritive, gustative, diversifiée en toute transparence et sécurité alimentaire.

### **Fonctionnement :**

- Conseil d'administration, bureau et commissions.
- Antennes locales
- Commission éthique

### **Partenariats financiers :**

- Le conseil régional PACA, Le conseil général 13, La DIREN
- La communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile...
- Mode d'organisation
- Le conseil d'administration est organisé en 4 collèges : collèges des AMAP, des producteurs, des partenaires, des consommateurs.
- Sur le territoire, Alliance Provence a créé des relais locaux, les antennes locales.

### **Spécificités, problématiques :**

- La région PACA est durement touchée par la disparition des terres agricoles et par là même des exploitations agricoles de petites et moyennes dimensions.
- Les filières de formation en agriculture biologique font également défaut

Alliance Provence a **lancé en 2008 le système de garantie participatif** afin de garantir l'éthique des AMAP et d'accompagner les AMAP dans leur développement.

**association AMAP IdF depuis oct 2004**

**Objectif :** Développer et pérenniser les AMAP en région

- en mutualisant nos expériences pour mieux accompagner les AMAP , faire jouer la solidarité inter-amap au besoin, et apporter une réponse collective à des enjeux de société
- en accompagnant chaque AMAP dans son respect de la charte
- en favorisant la reconnaissance du mouvement auprès des partenaires et du grand public

**Participation des bénévoles :**

- les AMAP : circulation d'info et représentation de l'AMAP à l'AG
- la participation libre des adhérents aux groupes de travail inter-AMAP
- la cotisation annuelle

**Pourquoi un réseau ?**

- Il est nécessaire d'adhérer pour pouvoir utiliser le terme AMAP
- Réseau pour avoir une visibilité, la capitalisation d'expériences, l'accès à des ressources mutualisées
- Faire connaître la démarche auprès du grand public et aux partenaires techniques et institutionnels et apporter des réponses collectives à des enjeux qui dépassent le cadre de sa propre AMAP (foncier, accessibilité sociale)

**Actions et projets du réseau s'organisent autour de 2 piliers :**

- animation et structuration du réseau (outils, inter-amap, garantie éthique de l'AMAP, formation pour les responsables d'AMAP, diversification des produits)
- actions en faveur de l'installation (couveuse d'activités agri et rurales, partenariat GAB, Terre de Liens)

**Moyens :**

- AG 3-4 f/an, rassemble ttes les AMAP, lieu où se décide les orientations du réseau
- Gpes de travail inter-AMAP
- bureau
- chef de projet salarié
- partenaires

**Moyens financiers :**

- en 2006 : autofinancement de 10% + subventions
- objectif 2009 non tenu : budget de 30 000 euros autofinancé par 100 AMAP pour ½ poste salarié

## **Région Picardie** – par Rémi Top

Association **Fédération des AMAP de Picardie** créée en **2006**

Contacts : – Site internet : [www.amap-picardie.org](http://www.amap-picardie.org)

Première AMAP en 2005 dans l'Oise, aujourd'hui 31 AMAP créées sur la région , soit 1400 paniers et donc autant de familles concernées. (15 dans l'Oise; 8 dans l'Aisne; 8 dans la Somme)

En projet : environ 10 AMAP

**Créée en 2006 la FAMAPP a pour mission de promouvoir, développer et animer les AMAP en Picardie afin de contribuer à la construction d'une agriculture durable et d'une consommation solidaire.**

Créé à l'initiative de 3 partenaires TDL, ABP et ADEAR.

### **Activités :**

- mettre en oeuvre des actions de conseil, d'accompagnement à ttes les étapes de la vie des AMAP
- accès à l'information
- communication interne et externe
- médiation
- mutualisation d'expérience

### **Rôle :**

- coordination régionale des AMAP
- consolider l'activité des AMAP existantes et d'en développer de nouvelles

### **Prestations :**

- accompagnement à la création
- accompagnement au fonctionnement
- accompagnement au développement
- Evaluation
- Echanges entre AMAP
- Médiation
- Promotion et communication sur le système des AMAP

### **But :**

- aider à la création d'emplois au sein de l'Agri Paysanne
- favoriser l'accès à tous des produits alimentaires de qualité,
- participer au renforcement de la cohésion ville campagne
- contribuer au développement d'un commerce équitable local.

***Existence d'un Projet de Développement commun***

## **Région Haute-Normandie** – Par Rémi Top

Réseau constitué en **Association en avril 2010**

aujourd'hui, on a environ 28 amap sur la région réparties comme suit

Discussion téléphonique le 19 avril avec Stéphanie Cabantous, une bénévole du réseau.

Courriel : [reseau.amaphn@gmail.com](mailto:reseau.amaphn@gmail.com) Site internet : <http://amaphn.free.fr>

### **Historique**

- 2005 les premiers AMAP avec réseau Attac au Havre + autre réseau à Rouen
- AMAP normales et grosses AMAP (250 paniers)
- Accélération du développement des AMAP ces trois dernières AMAP, aboutissant ces dernières semaines à la création d'une structure destinée à fédérer les AMAP existantes.
- Réseau informel. **Une salarié de l'Adear de l'Eure qui aide < 50 % de son temps (dvpt des circuits courts dont les AMAP) sinon bénévolat**
- Depuis 2009, les AMAP souhaitent se structurer en réseau suite à plusieurs rencontres inter-AMAP afin d'être un interlocuteur identifiable
  - rencontre inter-AMAP en novembre à Evreux : odj : « structuration du réseau » : réunion peu préparé donc c'est un peu parti dans tous les sens
  - janvier 2010, des petits groupes ont chacun travailler sur des thématiques
  - questionnaire envoyé pour avoir les visions de chacun (structuration, projet associatif)
  - 19 AMAP ont répondu sur les 30
- Le 24 avril 2010, 12 Amap ont adopté les statuts de l'association loi 1901 créant le Réseau des Amap de Haute-Normandie ce qui est un aboutissement d'un processus de concertation de plusieurs mois. Cette création signe la volonté des adhérents d'AMAP et de leurs producteurs de **promouvoir une alimentation de qualité, la relocalisation des productions, les pratiques agricoles paysannes, ainsi que les liens sociaux entre producteurs et consommateurs en région.**

### **Rôles prévus :**

- Communication interne/externe
- dimension Politique
- méthode de développement des AMAP
- Garantie de la Charte mais c'est pas évident !

### **Ressenti vis à vis de la structuration :**

- C'est pas facile de se structurer quand on a des histoires différentes (différents modèles d'AMAP, difficultés de s'entendre parfois)

### **Objectifs :**

- Garantir l'éthique AMAP en conformité avec les principes de la charte des AMAP (Alliance Provence) et du socle commun du Mouvement Interrégional des AMAP (MIRAMAP)
- Favoriser la création de nouvelles AMAP
- Accompagner le développement des AMAP existantes et leur mise en réseau
- Représenter le mouvement des AMAP dans le débat public
- Promouvoir des partenariats locaux et équitables de production et de consommation
- Sensibiliser et informer sur les impacts directs et indirects des modes de production et de consommation

Le réseau s'attache à une représentation équitable entre paysans et consom'acteurs tout [en s'ouvrant aux acteurs agricoles et ruraux, partenaires naturels de sa démarche.](#)

Notre réseau adhère à la dynamique nationale du Mouvement Interrégional des AMAP (MIRAMAP).

## **Discussion sur le question de la création d'AMAP Poisson**

Le 9 avril 2010, un journaliste a appelé Rémi (animateur du réseau des AMAP) pour avoir son avis sur une AMAP pêche qui pourrait être créée sur Boulogne.

Lors de la campagne des élections régionales, un candidat d'Europe-Écologie aurait dit à des filailleurs de Boulogne que les AMAP pouvaient être une très bonne solution pour palier aux difficultés financières qu'ils rencontraient en raison des quotas de pêche, ...

Suite à cette sollicitation, l'animateur a envoyé un mail aux personnes ressources du réseau régional des AMAP : les membres du Collège solidaire régional, les Administrateurs d'Avenir, les Personnes relais, l'Association Transp'Art en CE et des amapiens des Weppes qui avaient déjà réfléchi à la création de contrats poisson. Vous trouverez ci-dessous toutes les réponses

- *Bernard, président d'Avenir* : Pas de contre-indication, si le patron pêcheur respecte l'environnement et à une déontologie sociale. Il joue aussi un rôle dans notre alimentation.
- *Frédéric Wattelier, membre du Collège solidaire* : Ethymologie du mot agriculteur : "qui cultive la terre". On peut prendre le mot terre comme le mot Terre, le monde : la mer faisant partie du monde alors un pêcheur dans un certain sens cultive la Terre. De plus, certaines AMAP ont un partenariat avec des éleveurs, pour obtenir de la viande, qui dans un sens ne cultivent pas mais élèvent. Mais au final, attention au type de pêche et aux espèces pêchées !
- *Francis Guidot, membre du Collège solidaire* : Pourquoi il faudrait se précipiter sous prétexte qu'Europe Ecologie l'a dit ? Les promesses n'engagent que ceux qui les font.
  - AMPA : Association pour le Maintien d'une Pêche Artisanale ? Définir ce que l'on entend par pêche artisanale (trémail, ligne comme en Bretagne)
  - Il faudrait une Charte où il faudra parler de cycle de reproduction du poisson, du respect des quotas. Le prix du panier fixé par le cours à la criée ou sur le coût de production ? Quelle fréquence de distribution ? Quelle composition ? Quel conditionnement ? Que fera le pêcheur du poisson qui ne sera pas pris par les amapiens (vente au détail, au grossiste ou direction farine de poisson pour alimenter l'aquaculture) ?
- *Richard Candaes, administrateur d'Avenir* : Pourquoi pas ? On peut probablement adapter les critères qui "régissent" l'Agriculture Paysanne à la pêche...
- *Grégory Delannoy, membre du Collège solidaire* : Nous devons contribuer à l'élargissement du principe AMAP à d'autres secteurs de l'alimentation. L'idée de l'AMPA est judicieuse. Aux AMPA à définir leurs principes et cadres de fonctionnement, pas aux AMAP. Il faut rester attaché au foisonnement et à l'ouverture, et surtout à la pratique : c'est la pratique de ces AM... qui nous indiqueront si elles se rangent du côté des PLSPC (Partenariat Locaux et Solidaires entre Producteurs et Consommateurs) comme les AMAP ou d'un autre système existant. Le sigle AMAP ne doit pas être une porte ouverte ou fermée par avance, c'est d'abord une pratique. Nous devons donc être présents à leurs côtés.
- *Romuald Botte, personne relais, maraîcher* : Cela me gênerait dans le sens où la pêche exploite une ressource et non la cultive. Ensuite comment impliquer les amapiens sur une exploitation maritime ? Un panier de la mer oui mais pas une AMAP.
- *André Ankière, personne relais, maraîcher* :
  - La réponse est déjà dans la charte. Il existe l'agriculture bio et l'agriculture paysanne qui répondent aux demandes de qualité des amapiens. Nous sommes là dans des critères bien définis. La qualité de la pêche comprend à ma connaissance les poissons côtiers et les poissons pêchés en haute mer (type de poissons préférés des consommateurs bio). La question est : Quels critères de qualités équivalents à l'agriculture peut-on trouver dans la pêche ?
  - En outre, la crédibilité des AMAP ne concerne qu'une minorité de citoyens ; est-ce-qu'y ajouter la pêche n'irait pas à contre sens du développement des AMAP ? Je crains que le plus grand nombre de gens voient une évolution du concept AMAP comme celui du "développement durable" (ndlr : un concept qui perd une partie de son sens).
- *Marc Brisy, amapien qui a travaillé sur des contrats poisson au sein de l'AMAP des Weppes* :
  - On n'avait pas pensé à s'interdire la mer et ses produits au sein de l'AMAP à condition de respecter les principes de proximité de production, de respect de l'environnement, des espèces protégées ou rares etc...
  - On a pensé à faire appel à une structure regroupant des artisans.
  - Les difficultés tenaient aussi dans la fragilité des produits et dans son transport qui devait déboucher sur une livraison immédiate pour des raisons sanitaires évidentes. Il y a des transporteurs frigos qui existent et sont capables de répondre à ces problèmes
  - C'est un esprit l'AMAP donc pourquoi pas mettre en place des AMPA très proches des AMAP ? Pourquoi écarter un champ aussi vaste que la mer et ses produits ? il faut d'abord bien réfléchir aux moyens de répondre à l'esprit amapien, ça doit être possible en revenant à une fourniture de saison de poissons ou produits peu transformés, peu transportés, peu stockés.
  - Au fait qu'il n'y a pas de poisson bio ! Mais il existe des conditions de production différentes et des techniques plus

ou moins respectueuses de la ressource et de sa permanence

- La façon de choisir le produit consommable : plus ou moins travaillé, plus ou moins industrialisé, surgelé, ou dépendant en énergie, qu'il s'agisse de pêche de transformation ou de conservation....
- Le pêcheur ne pourra pas non plus se limiter à une ou plusieurs AMAP comme seules destinataires de ses produits (ou alors il faudrait qu'il y en ait pas mal...)
- Penser que le pêcheur n'a pas de rôle dans la qualité du poisson est une erreur...la façon de faire, comme en agriculture est déterminante tant pour la qualité, la quantité et les conséquences environnementales. Je ne vois pas de différence de fond entre éleveurs de viande, pêcheurs ou chasseurs.... quant aux pisciculteurs là aussi il faut tenir compte de la technique d'élevage avec quelle nourriture (bien souvent du poisson sauvage transformé), avec quel impact ? il semblerait normal pourtant de créer une structure adaptée à la mer ce qui suppose d'établir des règles comme cela a été fait pour les AMAP
- *Christophe Thuries et Edith Accadebled, amapiens qui ont travaillé sur des contrats poisson au sein de l'AMAP des Weppes* : Aux dernières nouvelles le sigle "AMAP" signifie Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. La question est : Est ce qu'un pêcheur peut être défini comme agriculteur ? Si certains d'entre eux pensent que oui. Alors, dans le cas présent on dira plutôt que c'est un éleveur. Hors ! mises à part les fermes piscicoles où on y élève du poisson et qui pourraient "correspondre" à certains critères de la charte des AMAP. Je ne pense pas qu'un pêcheur à la canne ou au chalut puisse être considéré comme éleveur puisqu'il récolte simplement le fruit de la mer sans l'avoir élevé... Et tant qu'à dire des bêtises, pourquoi pas des AMAP gibier en contrat avec des chasseurs temps qu'on y est... De plus je ne pense pas que l'on puisse comparer une AMAP viande avec une "AMAP pêche", car en ce qui me concerne je pense que l'éleveur a un rôle dans la qualité de sa viande car je pense qu'en éleveur en AMAP produit une grande partie de la nourriture de ses bêtes, ce qui n'est pas le cas d'un pêcheur... Alors je suis d'accord pour un partenariat consommateurs/pêcheurs, avec pourquoi pas un pré-paiement, mais pas l'utilisation du sigle AMAP qui n'aurait plus son sens et serait à mon avis usurpé - à l'insu de tous ceux qui respectent les chartes (Agriculture Paysanne et AMAP)
- *Brigitte Luche, co-présidente de l'association Transp'Art en CE et amapienne* : Une AMAP de poisson ? Oui, pourquoi pas, mais beaucoup de questions : poisson bio ? poisson d'élevage ? Si oui quelle nourriture ? Farine de quoi ? Origine de ces farines ? Traçabilité ? Poisson "sauvage" ? Âge des poissons ?

Rémi a demandé d'aborder cette question lors de la réunion car elle posait aussi la question du périmètre d'action de la possible future association régionale des AMAP (Est-ce-que l'association régionale se limite aux AMAP ou est-ce-qu'elle se fixe des rôles plus larges ? Sur toute l'alimentation ? , ... )

Il était aussi important de trancher rapidement pour définir la réponse que le réseau formulerait et les engagements qui seraient pris sur l'accompagnement de ces projets.

Pour les personnes présentes, il était très clair que **les AMAP devaient se limiter à l'Agriculture Paysanne c'est à dire la culture et à l'élevage (production de viande, d'œufs, de produits laitiers) pour ne pas dévaloriser le terme AMAP = Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne**. Il n'est déjà pas évident d'expliquer ce qu'est l'agriculture paysanne alors comment défendre le modèle en y incluant la pêche ?!

Il a aussi été dit que nous n'avions pas les connaissances techniques pour définir ce qu'était une pêche qui était en phase avec l'esprit AMAP.

Enfin, l'animateur du réseau a également fait remarquer que le temps qu'il passerait sur la pêche serait du temps qu'il n'investirait pas dans les AMAP existantes ou en création.

Suite à l'ensemble de ces constats, il est proposé par le groupe :

- **que le sigle AMAP ne soit pas utilisés pour les produits de la mer**
- **que les filayers devaient définir eux-mêmes, et avec des consommateurs une Charte spécifique** (pourquoi pas une charte des AMPA pour Association pour le Maintien de la Pêche Artisanale ?) dans le même esprit que les AMAP : un partenariat solidaire entre pêcheurs et consommateurs, pour une pêche économiquement viable, écologiquement saine et socialement équitable pour maintenir des petits pêcheurs sur nos côtes.
- **que Rémi leur enverrait les conditions définies dans les contrats pêches existants dans les autres régions.**

**Est-ce-que les AMAP de la région sont-elles toutes d'accord avec cette proposition ?** Si quelqu'un n'est pas d'accord ou souhaite faire une remarque, il est invité à envoyer un mail sur [contact@amap5962.org](mailto:contact@amap5962.org)

## **Discussion sur la question des aides PAC en AMAP**

Romuald et Bernard (le Président d'Avenir) ont eu une discussion sur l'indépendance des producteurs en AMAP vis à vis des subventions. Voici l'idée qu'il a exposée :

« Les AMAP apportent plus d'indépendance pour les exploitations agricoles et une autonomie financière vis-à-vis des Institutions. Il est important que cette indépendance soit marquée par le refus des primes européennes, celles même qui ne font que payer ce que les industriels ne veulent pas sortir de leur poche pour assurer un prix rémunérateur aux producteurs. Il est important de conserver cette indépendance gagnée grâce à ce partenariat équitable afin de garder des fermes à taille humaine, autonomes et indépendantes sur les territoires. »

La question est donc : est-ce-que les producteurs en AMAP doivent continuer à accepter des aides financières ou non ?

Romuald propose que ce sujet puisse être débattu au sein de la future association régionale pour qu'elle prenne position.

## **Discussion sur la suite envisagée par rapport à la prise de décision sur la création d'une association régionale des AMAP**

**LA PROCHAINE REUNION aura lieu à HANTAY (près de La BASSEE)**

**Le JEUDI 20 MAI de 19h à 21h30**

**en salle Renée France (à côté de la mairie)**

**Chaque AMAPien et producteur est invité à prendre part à la réflexion et/ou à la décision**  
(même en cours de route)

- > pour **vous inscrire à la prochaine réunion** et/ou
  - > pour **être sollicité lors de la prise de décision** sur la création de l'association,
- envoyez un mail sur [contact@amap5962.org](mailto:contact@amap5962.org) afin de vous faire connaître !

**Le groupe de travail et Rémi**

